

ÉTUDIANTS, UNE BOURSE, UN LOGEMENT: FAITES VOTRE DEMANDE !

BONNE NOUVELLE POUR NOS ETUDIANTS ET FUTURS ETUDIANTS

Notre ESA a à nouveau obtenu habilitation pour l'accueil des étudiants boursiers du Crous. Concrètement cela veut dire que les étudiants (futurs étudiants) pourront obtenir une bourse auprès de ce Crous lors de leur cursus scolaire à l'ESA St Luc et ce dès la rentrée prochaine 2022-2023.

Nous vous invitons à introduire votre demande en ligne dès à présent afin que votre dossier puisse être traité avant la rentrée. La clôture des dossiers se fait le 15 mai. Que les retardataires soient rassurés, les demandes introduites après cette date seront prises en compte mais leur traitement risque d'être plus long. Ne traînez pas trop donc pour cette démarche.

Les conditions d'attribution de cette bourse sont en cours de modification. Le ministère de la Culture français établira dans les prochaines semaines une nouvelle circulaire reprenant l'ensemble de ces conditions. Vous trouverez [la circulaire en vigueur pour l'année scolaire 2021-2022 datant du 2 août 2021 ici](#). Deux critères importants à retenir sur cette dernière :

- Avoir un logement « officiel » en Belgique. Une preuve de logement et pas nécessairement une domiciliation suffit.
- Avoir déjà fait une année d'étude en France qui émane du ministère de la Culture. Cette condition devrait disparaître dans la future circulaire. A confirmer bien sûr.

Les demandes de bourses se font en ligne uniquement à [Accueil — MesServices.etudiant.gouv.fr](#). Identifiez-vous sur le site. Pensez à avoir à portée de main les pièces suivantes pour finaliser au mieux votre DSE : Dernier avis fiscal du (des) parent(s) / tuteur(s), carte bancaire, RIB, justificatif de scolarité. Choisir « demande de dossier social étudiant, dse », compléter votre situation familiale (lieu de résidence, profession des parents,...), indiquez le montant des revenus repris sur le dernier avis fiscal, précisez la situation de vos frères et sœurs surtout si ces derniers suivent des études dans l'enseignement supérieur, sélectionner votre académie, attention pas de possibilité de demande de logement aux vues des conditions d'attribution, choisissez 4 vœux au maximum (notre ESA est reprise dans l'onglet établissement à l'étranger, saisissez votre RIB et validez votre dossier.

N'hésitez pas à prendre contact uniquement avec Mme Remue pour tout renseignement à ce sujet à l'adresse suivant annedo.remue@saintluctournai.be

